



INITIATIVE HÔPITAL

AMI DES
BÉBÉS



Association IHAB France

Présentation du programme Initiative Hôpital Ami des BébéS

IHAB

<http://www.i-hab.fr>

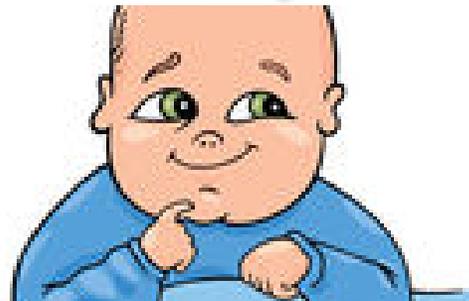
septembre 2024

L'ETAT D'ESPRIT DU LABEL IHAB

Qualité

Sécurité

Bienveillance
autour de la
naissance





Programme international lancé par l'OMS et UNICEF International en 1991

Destiné aux professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie (publics ou privés)

Projet de service qui :

- Améliore l'accueil des nouveau-nés ,**
- Protège, soutient et encourage l'allaitement maternel,**
- Favorise un accompagnement optimal des parents pendant la grossesse, à la naissance et durant le séjour dans le service.**

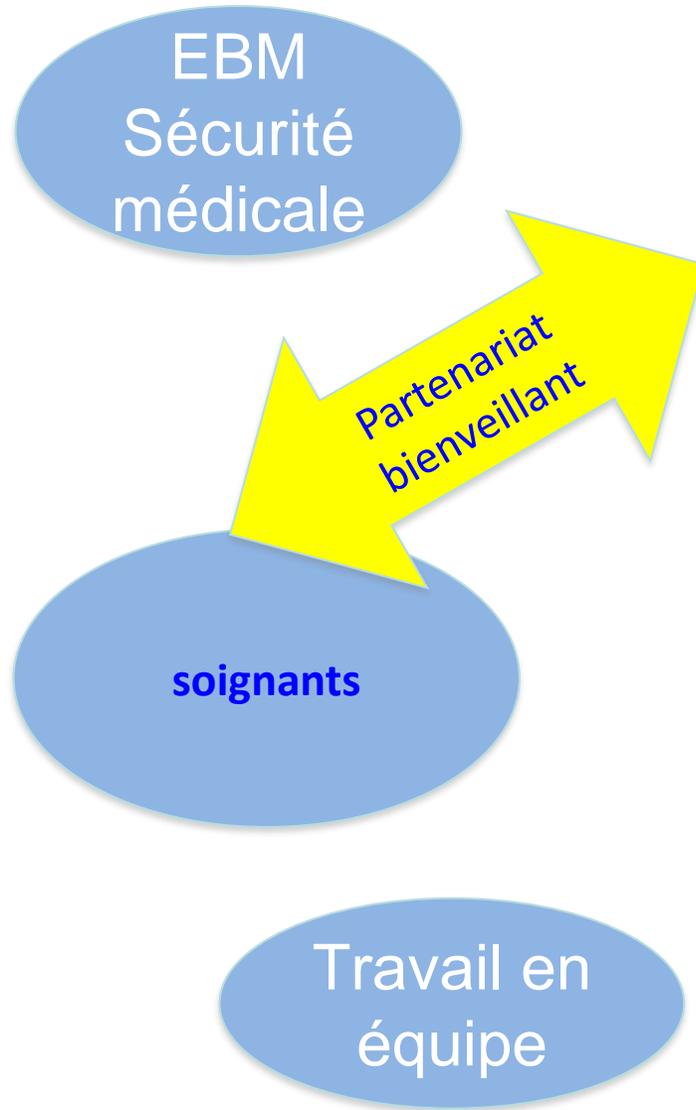
De l'allaitement maternel aux soins centrés sur l'enfant et sa famille

Au-delà de l'allaitement, il s'agit de :

- Respecter les besoins et les rythmes physiologiques de chaque bébé,
- Favoriser le contact, la proximité, le lien d'attachement,
- Comprendre les besoins de chaque famille.



IHAB : une démarche de qualité de soins



Environnement
soutenant

**Au cœur de
l'IHAB :
le nouveau-né
sa mère
son père**



Changement d'état d'esprit

TEMOIGNAGE

→ UNE DIRECTRICE
D'ÉTABLISSEMENT
« **Ce programme redonne
le sens du travail pour
lequel on existe : le
bien-être des patients** ».

TEMOIGNAGE

→ UNE CADRE
SÂGE-FEMME (2^E LABEL)
« **Une fois ce label
obtenu, on ne peut
plus travailler comme
avant, on ne peut plus
jamais accompagner
les mères autrement.
Ce label est une
garantie longue
conservation, un
label moderne, un
label écologique
puisque c'est du
développement
durable** ».

TEMOIGNAGE

→ UN PÉDIATRE
« **Ce travail a rencontré des
résistances, mais nous avons
finalement réussi à remplacer le
« faire » par l'« accompagnement ».**
Nous constatons des
rapprochements entre la maternité
et le service de néonatalogie, entre
les équipes, entre l'administration,
la direction et les équipes de soins ».

TEMOIGNAGE

→ UNE OBSTÉTRICIENNE :
« **Il s'agit ici de soigner
dans le sens de prendre
soin, c'est une formidable
aventure humaine** ».

TEMOIGNAGE

→ UN CHEF DE PÔLE :
« **Merci à ce projet,
bienveillant pour tous,
même pour les soignants,
avec des valeurs de respect
mutuel, de véhiculer un
lien fort entre mères et
enfants** ».

TEMOIGNAGE

→ UNE PUÉRICULTRICE :
« **Grâce aux critères IHAB, nous
mettons en confiance les couples
dans leurs capacités parentales** ».

Le programme IHAB est soutenu par l'Unicef France

unicef 



IHAB en France

- Se développe depuis l'an 2000.
- Est soutenue par le Comité français pour l'UNICEF depuis 2007

unicef  | pour chaque enfant

- Est coordonnée depuis 2011 par « IHAB France », Association d'intérêt général loi 1901

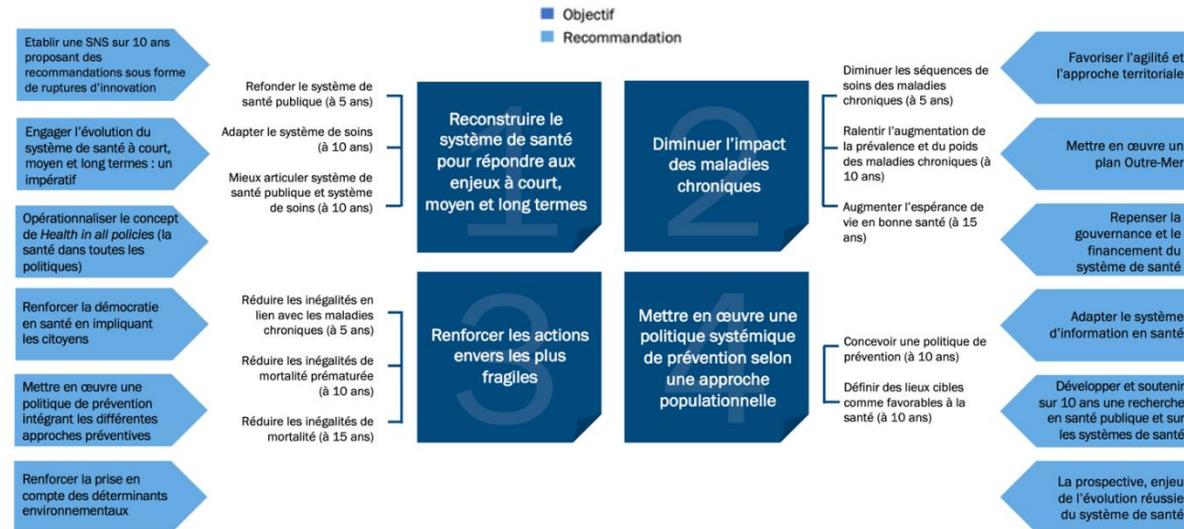


L'IHAB

S'intègre dans la Stratégie nationale de santé 2018-2022 et dans la stratégie 2023-2033 à venir



Infographie relative aux objectifs et recommandations établis par le HCSP pour la stratégie nationale de santé 2023-2033



L'IHAB

Recommandée par :
HAS

IHAB = démarche qualité en accord
avec la démarche de certification des
établissements de santé pour la
qualité des soins (manuel HAS
Version 2024)



MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

MANUEL

Certification
des établissements
de santé pour
la qualité des soins



Version 2024

L'IHAB et les 1000 premiers jours

L'origine
développementale de la
santé DOHaD

IHAB permet d'améliorer
la santé et le bien-être
des mères (pères), des
nouveau-nés et des
adultes qu'ils deviendront.



https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf

Partenariat SpF – IHAB France

Depuis 2017 : IHAB France
acteur reconnu de promotion de la santé périnatale





Programme qui repose sur :

- 3 principes

Et

- 10 recommandations



LES 3 PRINCIPES
DE LA DÉMARCHE
INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES BÉBÉS*

- 1 Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né
- 2 Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille permettant aux parents de prendre totalement leur place dès la naissance de leur enfant. Les professionnels assurent une écoute et un soutien individualisés
- 3 Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal

1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né



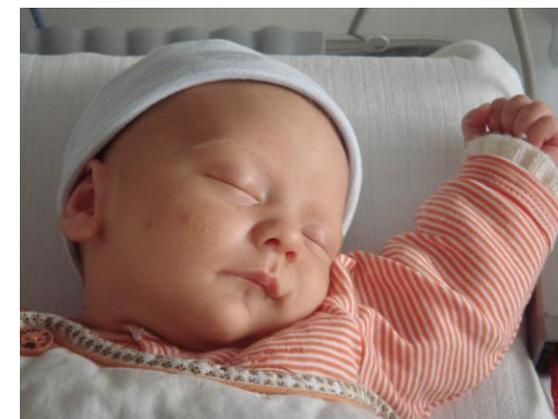
- Se centrer sur la mère elle-même et sa situation individuelle, avec douceur, compréhension et respect.

Un service « ami des bébés » encourage la prise de décision éclairée, respecte les valeurs et les projets de chaque mère, accepte et soutient sa décision, prend en compte ses besoins spécifiques et fournit des services individualisés et flexibles.

1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né (suite)

- Se centrer sur les besoins du nouveau-né :

Un service « ami des bébés » comprend le comportement du nouveau-né, respecte son sommeil, tient compte de sa disponibilité avant et pendant tout soin (établir le contact avec lui et le garder, s'arrêter si le nouveau-né pleure ou se met en retrait...) et amène les parents à faire de même.



2. Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille



- Les valeurs fondamentales des soins centrés sur la famille sont la dignité et le respect de la personne, le partage de l'information, la participation et la collaboration.
- Un service « ami des bébés » fournit aux parents un environnement soutenant qui leur permet de prendre totalement leur place de parents dès la naissance de leur enfant :

Possibilité pour les parents d'assumer et de participer à tous les soins de leur bébé, accueil des pères jour et nuit, les professionnels assurant une écoute et un soutien individualisés

3. Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins



- Un service « ami des bébés » travaille dans la cohérence entre équipes du même établissement, et en réseau, en pré, péri et post natal.
- Cela comprend la collaboration entre les professionnels à chaque étape et avec les groupes de soutien de mères et de parents.



Référentiel IHAB : version 2024

La dernière actualisation par l'OMS et l'UNICEF International date de 2018 et est intégrée dans **l'actualisation 2024 pour la France**.

Les principales modifications du référentiel IHAB sont :

- **Passage de 12 à 10 recommandations : comme au niveau international :**
 - Recommandation 11 sur le Code OMS intégrée dans la recommandation 1
 - Recommandation 12 intégrée dans la recommandation 3
- **La modification majeure concerne la recommandation 2 :** Cette recommandation se concentre maintenant sur les compétences des professionnels et non seulement sur un nombre d'heures de formation incluant certains items.



IHAB : Programme structuré

10 recommandations

Téléchargeables sur

- <https://i-hab.fr/documents/auto-evaluation-ihab-version-2024/>

L'établissement peut demander le label pour la maternité seule ou pour la maternité et la néonatalogie.

Le service de néonatalogie ne peut pas être évalué seul.

Recommandation 1.A

Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le "Code OMS" : *Code International de Commercialisation des substituts du lait maternel*

- Protéger l'allaitement maternel par une information juste et sans pression commerciale,
- Informations factuelles sur l'utilisation des substituts du lait maternel et des biberons lorsque ceux-ci sont nécessaires ou souhaités,
- Protéger les soignants des conflits d'intérêt.



Recommandation 1.A

Tous concernés!

À titre individuel
ET collectif



À CHAQUE NIVEAU, LE CODE OMS* PROTÈGE LA FEMME, SON ENFANT, L'ALLAITEMENT.

TOUS CONCERNÉS !

Professionnels de santé

Gouvernement

Société

Collègues

Famille

Plus d'informations sur : amis-des-bebes.fr

*Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'Organisation Mondiale de la Santé

- Protège tous les parents de l'influence de la publicité pour les substituts du lait maternel (biberons, tétines)
- Permet une utilisation correcte des substituts du lait maternel
- Encadre leur commercialisation
- Protège les soignants des conflits d'intérêts

Pour faire un don c'est ici :

L'Initiative Hôpital Amis des Bébes est un programme international de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF qui reconnaît comme excellent l'accueil hospitalier du nouveau-né et de sa famille. Elle encourage la sécurité médicale.

IHAB France est une association reconnue d'intérêt général, tout don à l'association ouvre droit à une déduction fiscale.

IHAB
BIEN-ÊTRE DE TOUS LES BÉBÉS

Santé publique France

unicef pour chaque enfant

Recommandations 1 à 3 : fondations du programme

- **Engagement affiché** dans la démarche qualité IHAB = Politique d'accueil et d'accompagnement des nouveau-nés et de leur famille
- **Respect du Code OMS**
Protéger les familles des pressions commerciales et les soignants des conflits d'intérêt
- **Formation des soignants**
Composante cruciale
- **Information des futurs parents** des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique, pour un choix éclairé concernant l'alimentation de leur enfant ; et sur l'accompagnement des mères pendant le travail et l'accouchement.



Recommandations 4 à 9

Pratiques en maternité et néonatalogie qui respectent les rythmes et besoins du nouveau-né et de sa mère

- Contact peau à peau et proximité mère-bébé 24h/24
- Accompagnement de l'allaitement maternel ou de l'alimentation artificielle selon le choix des parents
- Participation du père



Recommandation 10

Soutien des mères après la sortie

- **Liens** avec les groupes de mères et partenaires extérieurs (libéraux, PMI,...)
- Travail en **réseau** en pré, péri et post-natal.





IHAB, une démarche qualité basée sur les preuves

Argumentaire scientifique pour chaque recommandation

- Qui s'est **enrichi** au fil du temps.
- Niveau de preuve **élevé** pour certaines recommandations considérées isolément :
 - Politique (N° 1.C)**
 - Formation (N° 2)**
 - Peau à peau (N° 4)**
 - AM exclusif (N° 6)**

Plus il y a de recommandations respectées,
plus l'effet sur la **durée et l'exclusivité de l'AM**
est significatif
Declercq et al Am J Public Health 2009



Argumentaire scientifique actualisé

par l'Organisation Mondiale
de la Santé en 2018

Implementation guidance :
protecting, promoting and
supporting breastfeeding in
facilities providing maternity and
newborn services, the revised,
WHO, 2018.



<http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>



IHAB : une stratégie à l'efficacité démontrée

Nombreuses études attestant de l'efficacité de la
démarche
Taux d'initiation
Durée } d'allaitement
Exclusivité

Résultats variables selon point de départ
avant mise en place des nouvelles pratiques

Kramer & al. JAMA 2001

Tarrant & al. Birth 2011

Shinha & al. Acta Paedriatica 2015

*Howe Heyman & al. J of Midwifery &
Women's Health 2016*

*Perez-Escamilla & al. Maternal & Child
Nutrition 2016*

Munn & al. Breastfeeding Med 2016



Impact de l'IHAB en France

Article « The impact of the Baby-Friendly Hospital Initiative on breastfeeding rates at maternity units in France » (L'impact de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé sur les taux d'allaitement dans les maternités en France)

Andrea Guajardo-Villar, Camille Pelat, Beatrice Blondel, Elodie Lebreton, Virginie Demiguel, Benoit Salanave, Ayoub Mitha, Hugo Pilkington, Nolwenn Regnault, ENP2021 Study Group

L'IHAB en France influence positivement les taux d'allaitement maternel exclusif

- Taux ajusté d'allaitement exclusif plus élevé chez les mères accouchant dans des maternités labellisées IHAB, que pour celles qui accouchent dans des maternités non IHAB.
- Association positive entre l'IHAB et taux d'allaitement maternel exclusif encore plus marquée chez les nouveau-nés de faible poids à la naissance ; population vulnérable habituellement moins allaitée.
- Allaitement maternel mixte plus faible dans les maternités IHAB.

International Journal of Epidemiology, Volume 53, Issue 3, June 2024, dyae080





Impact de l'IHAB en France

L'IHAB en France influence positivement la durée de l'Allaitement maternel (AM) total et exclusif

***Missmahl C Thèse médecine 2008 Bordeaux
Lotigier-Coulon V et Desplanques G Thèse Médecine 2012 Lille***

Observance des pratiques professionnelles recommandées en maternité :
réduction du risque de sevrage de l'AM
dans les six premiers mois de vie

Callendret et al Arch Ped 2015;22:924-931



IHAB un programme efficace

Extraction des données IHAB à partir Enquête Nationale Périnatale 2016

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALLAITEMENT
Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 8 novembre 2019

Auteurs

Andrea Guajar do-Villar¹, Virginie Demiguel¹, Sabira Smalli¹, Julie Boudet-Berquier¹, Béatrice Blondel², Benoit Salanave¹, Nolwenn Regnault¹, Camille Pelat¹

¹ Santé publique France, Saint-Maurice
² INSERM, Paris

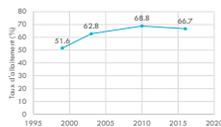


Initiation de l'allaitement en France : évolution 2010-2016 et influence de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)

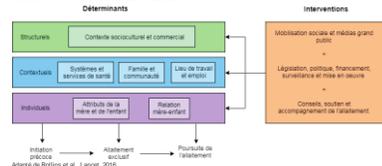
CONTEXTE

Baisse des taux d'initiation de l'allaitement à la maternité en France de 2,1 points entre 2010 et 2016

Source Blondel et al., J. Gynecol Obstet Biol Reprod, 2017



DÉTERMINANTS DE L'ALLAITEMENT



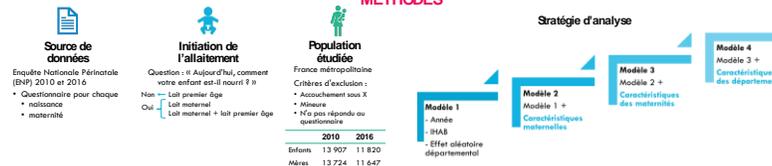
L'INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (IHAB) : UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT

- Développé par l'OMS et l'UNICEF en 1991
 - Objectif : que toutes les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement
 - Labellisation accordée aux maternités qui se conforment aux "10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel"
 - En France : lancée en 2000, avec 12 "recommandations" au lieu des 10 conditions
- Source: UNICEF and WHO, 2016

OBJECTIFS DE NOTRE TRAVAIL

1. Estimer la baisse des taux d'initiation de l'allaitement entre 2010 et 2016 en ajustant les caractéristiques individuelles, celles des maternités et celles des lieux de vie (départements).
 - Déterminer les caractéristiques des mères, hôpitaux et des départements associées à l'initiation de l'allaitement.
 - Voir si la baisse 2010-2016 s'explique par un changement dans ces caractéristiques.
2. Quantifier l'impact de la labellisation IHAB sur les taux d'initiation de l'allaitement
 - Évaluer si le programme IHAB a un impact positif sur l'initiation de l'allaitement, indépendamment des caractéristiques des mères, des hôpitaux et des départements.

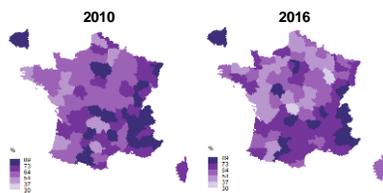
MÉTHODES



RÉSULTATS

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Année 2010 (référence)				
2016	0,97	0,94 - 1,00	0,94	0,91 - 0,97
IHAB			0,93	0,90 - 0,97
Non (référence)				0,93
En démarche	1,04	0,96 - 1,12	1,02	0,95 - 1,10
Où	1,09	1,00 - 1,19	1,10	1,01 - 1,20

TAUX D'INITIATION DE L'ALLAITEMENT À LA MATERNITÉ



CONCLUSIONS

1. Le taux d'initiation de l'allaitement maternel en France métropolitaine a diminué entre 2010 et 2016, de façon plus marquée après ajustement sur les caractéristiques des enfants, des mères, des maternités et des départements
 - Diminution de 3% avant ajustement, 7% après ajustement
 - Ce n'est pas un changement dans les caractéristiques de la population qui est en cause.
 - Au contraire les femmes de 2016 ont plus souvent des caractéristiques favorablement associées à l'allaitement (p. ex. né en dehors de la France ou avec un niveau d'études plus élevé)
2. La labellisation IHAB a un effet favorable sur l'initiation de l'allaitement à la maternité en France
 - Augmente de presque 10% la probabilité d'initier l'allaitement
 - Impact positif moindre pour les maternités en cours de labellisation

Contact : Andrea.GUJARDO@santepubliquefrance.fr

• 10% de chances en plus d'allaiter dans une maternité IHAB

• Plus grande probabilité d'allaiter dans les maternités IHAB

si naissance prématurée
si naissances multiples



Autres impacts de l'IHAB

↪ **Comportements d'attachement parents-bébé observés plus fréquemment**

Moore 2012, Dageville 2011, Widstrom 2010

↪ **Moins de dépressions du post partum**

Kendall-Tackett et al Clinical Lact 2011

IHAB, un programme bénéfique

- Pour l'ensemble des nouveau-nés : adaptation à vie extra-utérine facilitée, besoins et rythmes physiologiques respectés, proximité mère-enfant encouragée, rencontre avec la mère favorisée.

- Pour les parents qui acquièrent autonomie et confiance en eux.

Environnement propice à la constitution des 1ers liens et au bon démarrage de l'allaitement maternel.

- Pour les professionnels de santé :

soignants valorisés en tant qu'accompagnants, tout en garantissant la sécurité médicale. Protocoles actualisés et basés sur des preuves (EBM)



IHAB, une démarche qualité recommandée par :

La Haute Autorité de Santé

Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) collective conduite en mode projet dans le cadre de la CERTIFICATION HAS

Réseaux de Périnatalité

RAPPORT HERCBERG 2013

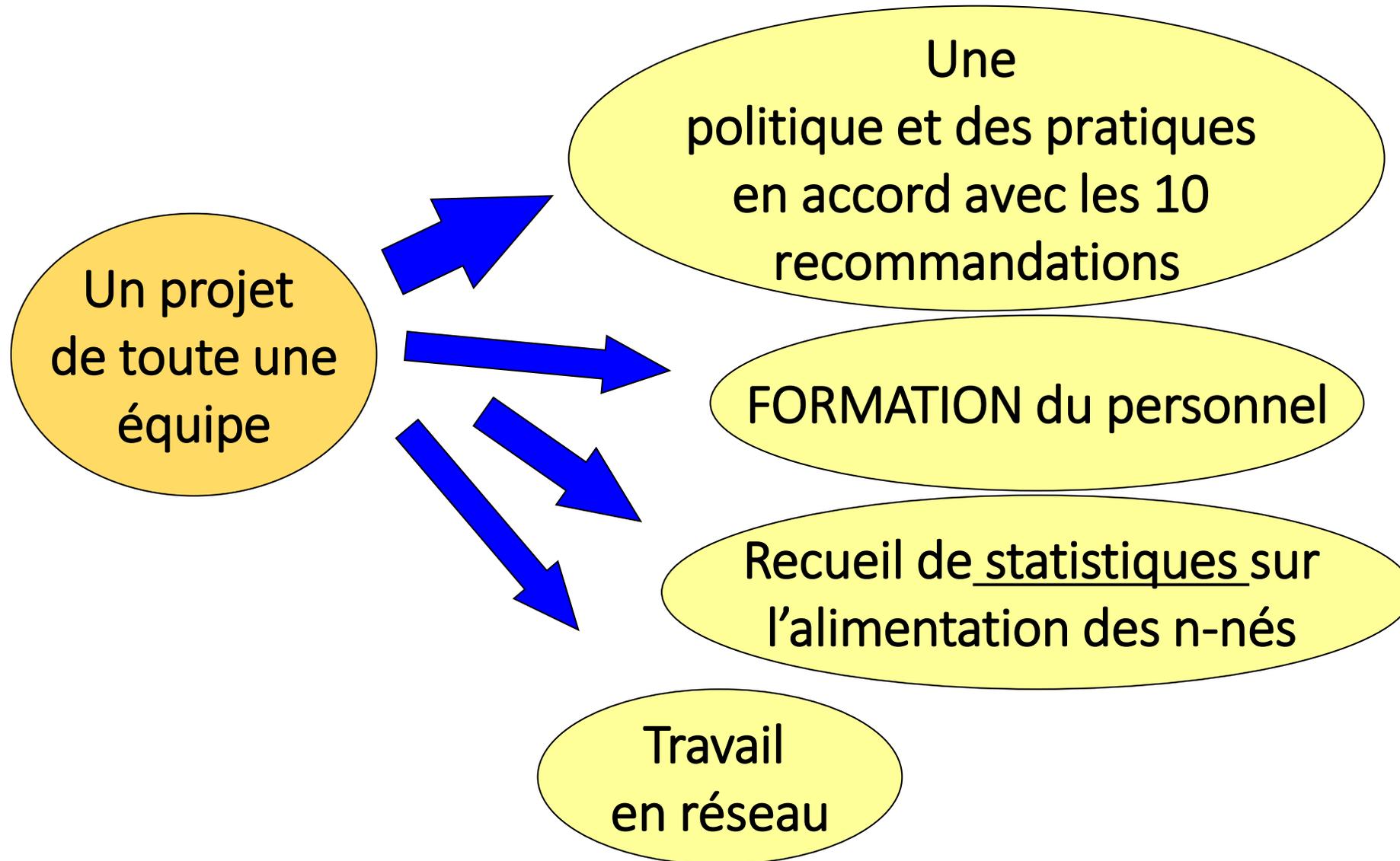
PNNS 2019-2023



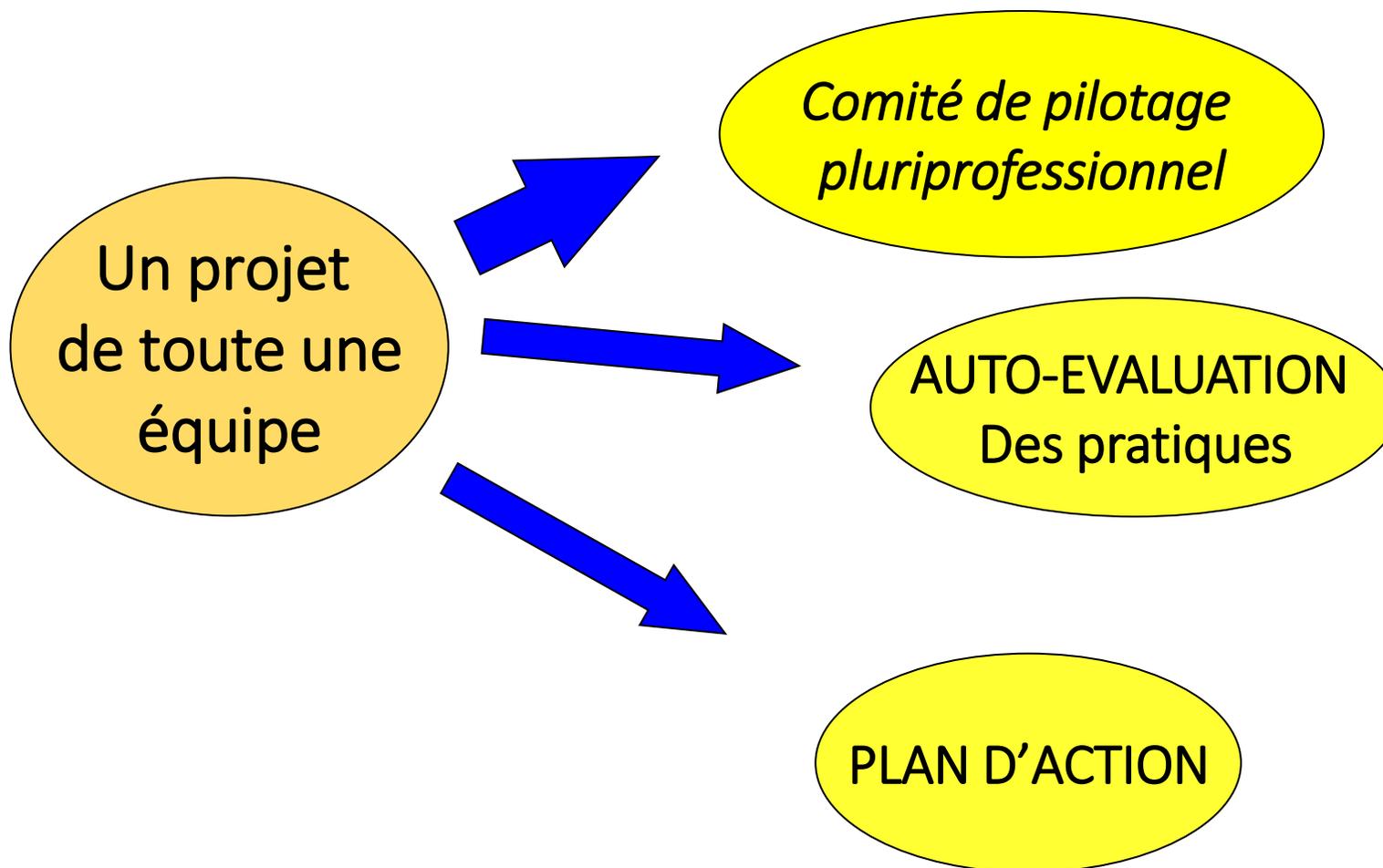
Haut
Conseil de la
Santé
Publique

Pour une **Politique nationale nutrition santé**
en France
PNNS 2017-2021

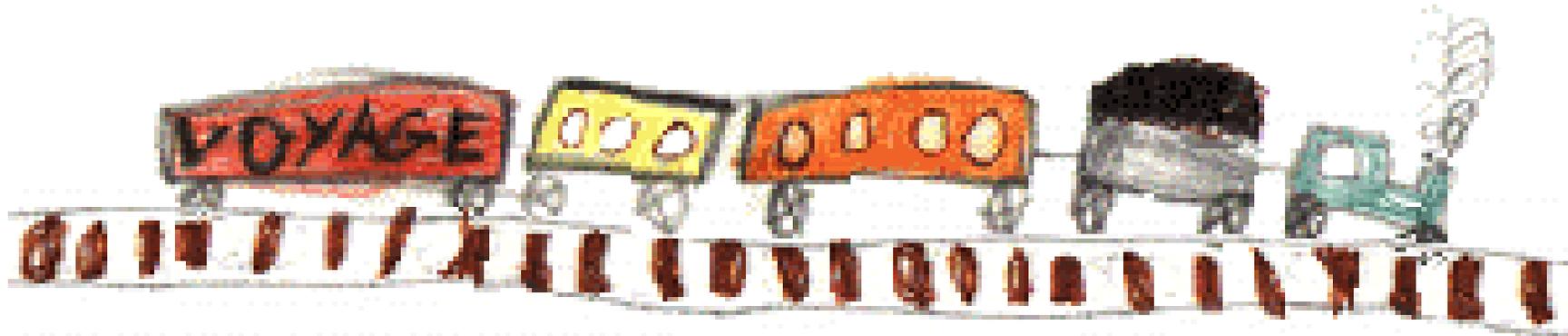
IHAB : Les axes de travail



IHAB : Les moyens



Le voyage vers le label à chacun son rythme



Formation et statistiques dès le départ
Mise en place des recommandations dans un ordre libre

Un document clé pour comprendre la démarche IHAB

REFERENTIEL IHAB AVEC FORMULAIRE D'AUTO-EVALUATION



téléchargeable sur [Auto-évaluation IHAB - IHAB France \(i-hab.fr\)](https://www.i-hab.fr)



Auto-évaluation

Des questions concernant :

- L'information et le soutien à l'allaitement maternel
- L'accueil et l'accompagnement de tous les nouveau-nés (allaités ou non) et de leurs parents
- Le respect des besoins de la mère et du bébé pendant le travail et l'accouchement
- Le respect du Code OMS

permettent aux équipes d'évaluer dans quelle mesure leurs pratiques suivent les 10 recommandations IHAB.



Auto-évaluation

Pour chaque recommandation :

Des questions

Et les critères qui sont à valider pour l'évaluation.

Certaines questions de l'auto-évaluation ont été ajoutées pour cibler « l'état d'esprit de bientraitance » à acquérir.

Elles ne se réfèrent pas toutes à des critères à valider.



Auto-évaluation

- **Tous les critères et questions, notamment ceux et celles qui concernent les nouveau-nés malades et/ou prématurés** sont applicables aux services de néonatalogie, SAUF les critères de la recommandation 3B.



Utiliser ce formulaire régulièrement permet de suivre l'évolution des pratiques du service et d'adapter le PLAN D'ACTION

Les critères du label

Sont présentés dans un encadré à la suite des questions d'auto-évaluation, pour chacune des dix recommandations.

L'évaluation porte sur ces CRITERES, à remplir pour l'obtention du label



Déclaration de mise en route vers le label

- Corrélée à l'adhésion à IHAB France

Téléchargeable sur [MAJ-DMR-juillet-2024-2.pdf \(i-hab.fr\)](#)

Possible quel que soit le stade d'avancement dans le projet de labellisation. Permet un soutien par IHAB France.

Déclaration de mise en route vers le label "Ami des bébés"

IDENTIFIER L'ÉTABLISSEMENT (PROFESSEUR RESPONSABLE COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT):
NUMÉRO DE BIEN, NOM DIRECTEUR ET MAIL DIRECTION
PRÉCISER SI L'ENGAGEMENT CONCERNE ÉGALEMENT UN SERVICE DE NEUROLOGIE

Ajouter COORDONNÉES COMPLÈTES, NOM ET ADRESSE MAIL DE LA PERSONNE CONTACT POUR LA MATERNITÉ

Préciser les NOMS/NOMS

Options de mise en route vers le label "Ami des bébés", s'engager à fournir l'accueil et l'accompagnement des nouveaux nés et de leur famille, et à soutenir l'allaitement maternel, en mettant en place les 12 recommandations de l'OMS et de l'UNICEF.

Tous les maîtres maternels et aides à la mise en place du projet IHAB sont élaborés et mis à disposition gratuitement par IHAB France sur son site internet (www.i-hab.fr) ; l'inscription de la participation financière aux frais d'adhésion est disponible sur notre site internet (label à réaliser tous les 4 ans).

La signature de cette déclaration et le versement de la cotisation ont valeur d'adhésion à IHAB France.

Cela permet à l'équipe de :

- Identifier d'un soutien institutionnel par un réseau IHAB tout au long de la démarche de labellisation
- Identifier des conseils et de l'accompagnement des coordonnateurs IHAB
- Accéder à l'équipe adhérente (échafaudages d'aide) et d'expériences enrichissantes sur notre site internet
- Être informés en priorité des formations proposées par IHAB France et de bénéficier d'un tarif adhérentiel
- Être invités à l'Assemblée Générale de IHAB France avec une voix consultative

Le montant de l'adhésion par la personne morale est de sept cents euros (700€) par an et valent pour l'année civile en cours (adhésion à renouveler chaque année auprès de notre réseau IHAB). Ce règlement doit être fait par l'établissement concerné. IHAB France n'accepte aucun règlement versant d'associations de service. A réception de la déclaration de mise en route, vous recevrez une demande d'adhésion pour que vous puissiez procéder au paiement.

Déclaration signée le :

Le Directeur de l'établissement	Le Chef de service de maternité/Le Chef de Pôle	Le cadre de maternité/Le cadre de néonatalogie	Le Chef de service de néonatalogie	Le cadre de néonatalogie

Site internet : [www.i-hab.fr](#)
Association loi 1901
Reconnue d'intérêt général
N° SIRET : 315 203 888 000 24
Code APE : 9499 Z
Organisme de formation
Enregistré sous le N° 73 219623 19
siège au Palais de la Région Aquitaine

Copie à renvoyer à IHAB France
Marie Anne DELMAS
73 rue René Cassin, S.C. 33000 Bègles
labellisation@i-hab.fr

Nous acceptons que notre nom soit communiqué aux établissements ayant fait la même déclaration. () Oui () Non

Version juillet 2024



Soutien tout au long de la démarche IHAB

Dès la déclaration de mise en route vers le label :

- Entretiens visios avec un référent (2 à 3/an)
- Formations spécifiques sur l'IHAB (à des tarifs préférentiels) réservées aux équipes en démarche, à Paris, sur 2 jours consécutifs (2 à 3 fois/an) : programme et dates sur [Formations proposées par IHAB France - IHAB \(i-hab.fr\)](#)
- Accès au Espace adhérents du site internet (échange d'informations, outils et expériences)



Evaluation IHAB

Sur 3 à 5 jours

Permet d'attester que les critères IHAB (décrits dans le formulaire d'auto-évaluation) sont remplis pour les 10 recommandations.

- Connaissances et pratiques des professionnels
- Qualité des informations restituées par les mères
- Qualité de l'accompagnement





Evaluation IHAB

- Étude des documents écrits
- Entretiens avec
 - les responsables du projet
 - les Directeurs
 - le personnel soignant
 - le personnel non soignant
 - les mères et les femmes enceintes
- Observation dans les services avec les équipes de jour et de nuit



Attribution du label IHAB

➤ Rapport pour le Comité d'attribution du label :

19 membres, représentants de Sociétés savantes, de toutes professions de la périnatalité et des associations de soutien entre mères

➤ Cérémonie annuelle de Remise des labels

➤ Attribué pour 4 ans



Comité d'attribution du label IHAB

Association Française des Consultants en lactation (AFCL)

Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)

Association Nationale des Auxiliaires Puéricultrices (ANAP)

Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes (ANPDE)

Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices (ANSFC)

Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)

Collège des Anesthésistes réanimateurs en Obstétrique (CARO)

Collège National des Gynécologues Obstétriciens (CNGOF)

Collège National des Sages-Femmes (CNSF)

Comité Français pour l'UNICEF

Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM)

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)

La Leche League France

Société Française de Médecine Périnatale (SFMP)

Société Française de Néonatalogie (SFN)

Société Française de Pédiatrie (SFP)

Solidarilait National

Président IHAB France

Professionnel d'une maternité labellisée IHAB

Référent scientifique IHAB



SUIVI ANNUEL : maintenir la qualité

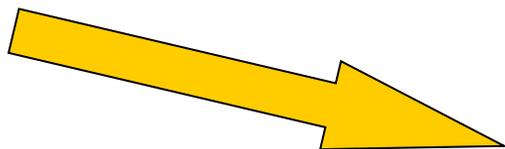
Enquête auprès des mères

Formations des soignants
à poursuivre

Respect
des 10 recommandations



Suivi des
Statistiques d'alimentation



Réévaluation tous les 4 ans



IHAB dans le monde en 2024

- + de 22 000 Hôpitaux labellisés
- Env. 800 en Europe, dont des CHU

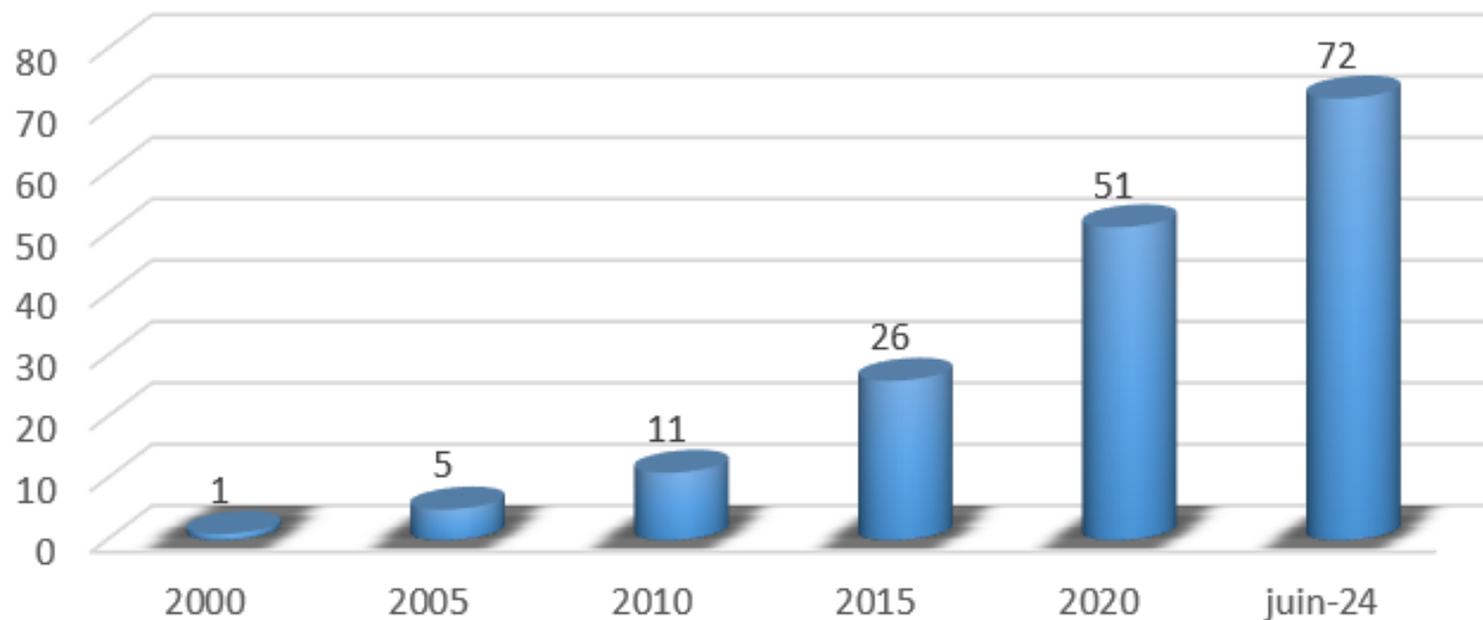
En France:

72 services «amis des bébés » dont trois CHU

Une quarantaine en démarche vers le label

Etat des lieux en France en juin 2024

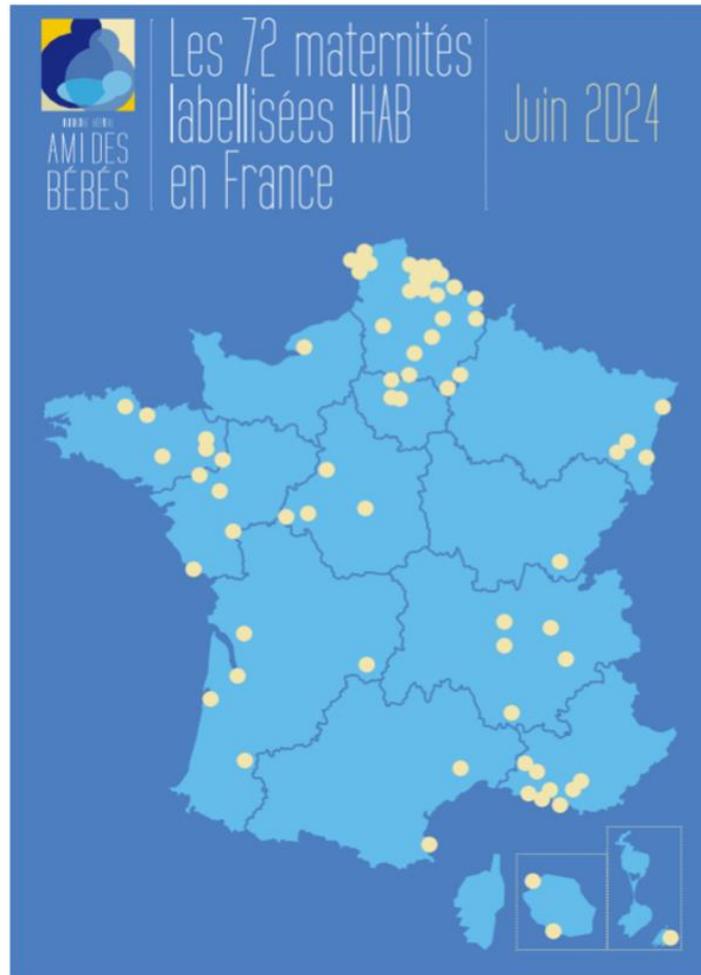
Evolution du nombre de maternités
labellisées



99646 naissances/an
(14,6 % des naissances)

72 maternités
labellisées IHAB

1 naissance
sur 4 a lieu
dans un
établissement
labellisé IHAB
ou en
démarche



La France
compte 72
maternités IHAB,
ce qui représente
environ 14,6%
des naissances.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Hôpital privé NATECIA, Lyon *
[M, P]
2006, 2013, 2019, 2022
Clinique Bellefontaine, Saint Martin
d'Héry [M, P]
2015, 2019
CH Formin [M]
2020, 2024
CH Montélimar * [M, P]
2021
CHU Grenoble Alpes site de
Voiron [M, P]
2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Hôpitaux du Jura, Lons le
Saunier * [M, P]
2000, 2004, 2008, 2012, 2017,
2022

BRETAGNE

CH Saint-Brieuc * [M, P]
2015, 2019, 2023
CH Ploumel * [M]
2011, 2014, 2020
Clinique St Grégoire, Saint
Grégoire [M, P]
2017, 2021
Clinique de la Sagesse, Rennes
[M, P]
2016, 2021
CH Vitré * [M]
2013, 2017, 2021
CH Guingamp [M]
2019

CENTRE-VAL DE LOIRE

Clinique du St Cœur, Vendôme
[M]
2017, 2022
CH du Chonnois, Saint-Benoît-
Le-Fort [M]
2011, 2015, 2019, 2023
Pôle Santé Léonard de Vinci,
Chambrey-les-Tours * [M, P]
2019, 2023
CH Romorantin-Lanthenay [M]
2020, 2024

GRAND-EST

Clinique Rheua, Strasbourg * [M]
2006, 2013, 2019, 2022
CH Saint Clément des Vosges [M]
2017, 2021
Hôpital privé Albert Schweitzer,
Colmar * [M]
2021
CH Auban-Moët d'Épernay [M]
2021
Groupe Hospitalier de Sélestat *
Obernai [M]
2022

HAUTS-DE-FRANCE

CHU Lille * [M, P]
2016, 2019, 2023
[SHIC] - St Vincent de Paul, Lille *
[M, P]
2014, 2018, 2022

ILE-DE-FRANCE

CH Hazebrouck [M]
2016, 2020, 2024
CH Gustave Dron, Tourcoing
[M, P]
2016, 2014, 2018, 2022
CH Roubaix [M, P]
2007, 2013, 2016, 2022
CH Valenciennes [M, P]
2011, 2015, 2019, 2023
CH Fourmies [M]
2018, 2022
CH Cambrai [M]
2009, 2013, 2017, 2021
CH Château-Thierry * [M]
2015, 2020
Hôpital Privé Villeneuve d'Ascq [M]
2018, 2022

ILE-DE-FRANCE

Polyclinique Saint Côme,
Compiègne [M]
2018, 2023
CH Arzay * [M, P]
2018, 2022
CH Moulange [M, P]
2019, 2023
Hôpital Privé Le Bois, Lille * [M]
2019, 2023
Clinique Victor Pauchet, Amiens
[M, P]
2019, 2023
CH Armentières [M, P]
2020

**CH Saint Quentin * [M]
2020, 2024**

CMCO
Saint Martin-Boulogne [M]
2020
Groupe Hospitalier
Séclun-Carvin * [M, P]
2021
CH Dunkerque [M, P]
2021
CH de Chauny [M]
2022
CH de Boulogne-sur-Mer * [M, P]
2022
CH du Dr Jean Eric Tischer de
Calais [M, P]
2023
CHU Amiens-Picardie, Amiens
[M, P]
2024
[H] Public du Sud de l'Oise site de
Senlis * [M]
2024

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CH de Digne-les-Bains [M]
2023

ILE-DE-FRANCE

Les Bleuets, Hôpital Pierre
Riquarts, Paris 13^{ème} * [M]
2008, 2013, 2019, 2024
Hôpital NOVO, site de Beaumont-
sur-Oise [M]
2023
Notre Dame de Bon Secours,
Hôpital Saint Joseph, Paris 14^{ème} *
[M, P]
2024

NORMANDIE

CH Intercommunal Caux Vallée
de Seine de Lillebonne [M]
2014, 2016, 2023

NOUVELLE-AQUITAINE

CH Tulle * [M]
2017, 2021
Hôpitaux du Grand Cognac [M]
2003, 2007, 2011, 2015, 2019,
2023
CH Arcachon La Teste de Buch
[M]
2007, 2011, 2015, 2019, 2023
Clinique Bordeaux Rive Droite
Lormont [M]
2014, 2021
CH Mont de Marsan [M]
2004, 2010, 2016, 2020

OCCEANIE

CH Emile Borel, Saint-Affrique
[M]
2006, 2010, 2014, 2018, 2022
CH Perpignan [M, P]
2022

PAYS DE LA LOIRE

CH Châteaubriant * [M]
2013, 2017, 2021
CH Évre et Loire, Angenis [M]
2009, 2014, 2016, 2022
CH Côte de Lumière, Les Sablés
d'Origné [M, P]
2011, 2015, 2019, 2023
Polyclinique du Parc, Cholet * [M]
2016, 2022

OCCEANIE

CH Emile Borel, Saint-Affrique
[M]
2006, 2010, 2014, 2018, 2022
CH Perpignan [M, P]
2022

PAYS DE LA LOIRE

CH Châteaubriant * [M]
2013, 2017, 2021
CH Évre et Loire, Angenis [M]
2009, 2014, 2016, 2022
CH Côte de Lumière, Les Sablés
d'Origné [M, P]
2011, 2015, 2019, 2023
Polyclinique du Parc, Cholet * [M]
2016, 2022

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CH de Digne-les-Bains [M]
2023
CH Louis Raffalli de Manosque *
[M]
2023
CH de La Ciotat * [M]
2011, 2015, 2019, 2023
Hôpital Saint-Joseph, Marseille *
[M, P]
2016, 2024
CHC Aix -Pertuis site de Pertuis *
[M]
2020
CH Edmond Garcin d'Aubagne *
[M]
2022

NORMANDIE

CH Intercommunal Caux Vallée
de Seine de Lillebonne [M]
2014, 2016, 2023

NOUVELLE-AQUITAINE

CH Tulle * [M]
2017, 2021
Hôpitaux du Grand Cognac [M]
2003, 2007, 2011, 2015, 2019,
2023
CH Arcachon La Teste de Buch
[M]
2007, 2011, 2015, 2019, 2023
Clinique Bordeaux Rive Droite
Lormont [M]
2014, 2021
CH Mont de Marsan [M]
2004, 2010, 2016, 2020

OCCEANIE

CH Emile Borel, Saint-Affrique
[M]
2006, 2010, 2014, 2018, 2022
CH Perpignan [M, P]
2022

PAYS DE LA LOIRE

CH Châteaubriant * [M]
2013, 2017, 2021
CH Évre et Loire, Angenis [M]
2009, 2014, 2016, 2022
CH Côte de Lumière, Les Sablés
d'Origné [M, P]
2011, 2015, 2019, 2023
Polyclinique du Parc, Cholet * [M]
2016, 2022

M = Maternité H = Hématologie P = service de Pédiatrie associé
* pour les villes amies des enfants

Le programme IHAB est soutenu par
unicef pour chaque enfant

Association IHAB France

Association d'intérêt général qui coordonne le programme Ami des Bébés en France

- Conseil d'administration : Pr Damien SUBTIL, Pr Francis PUECH, Pr Dominique TURCK, Dr Gisèle GREMMO-FEGER, Pr Jacques SCHMITZ, Dr Sylvaine ROUSSEAU, Dr Claire LAURENT, Dr Brigitte GUIONNET
- Membres actifs
- Évaluateurs
- Coordination



Coordination IHAB France

Disponible pour vous guider à chaque étape :

- Avant de vous lancer
- Pendant toute la démarche de labellisation
- Lors de l'évaluation
- Et après :
 - Suivi annuel
 - Réévaluation





Coordination IHAB France

- *Directrice générale*
Mme Kristina LÖFGREN kristina.lofgren@i-hab.fr
- *Directrice administrative et financière*
Mme Marie-Anne DELMAS administration@i-hab.fr
- *Coordinatrice médicale*
Dr Caroline FRANCOIS caroline.francois@i-hab.fr
- *Coordinatrice des équipes en démarche*
Mme Maud CHOPIN maud.chopin@i-hab.fr
- *Coordinatrice des évaluations et réévaluations*
Mme Florence SCHENK florence.schenck@i-hab.fr



Coordination IHAB France (suite)

- *Coordinatrices du suivi des équipes labellisées*
Mme Dorothee LOHSE et Dr Louise LEBLANC
dorothee.lohse@i-hab.fr et louise.leblanc@i-hab.fr
- *Coordinatrices IHAB*
Dr Béatrice MESTDAGH beatrice.mestdagh@i-hab.fr
Mme Jocelina MILLUY jocelina.milluy@i-hab.fr
Mme Brigitte PROVENZANO brigitte.provenzano@i-hab.fr
- *Assistants administratives*
Mme Joelle KOTELON joelle.kotelon@i-hab.fr
Mme Adeline DEJONGHE adeline.dejonghe@i-hab.fr
- *Référente IHAB France*
Dr Claire LAURENT drlaurent@i-hab.fr



Références



Nyqvist KH, Maastrup R, Hansen MN, Haggkist AP, Hannula L, Ezeonodo A, Kylberg E, Frandsen AL, Haiek LN. Neo-BFHI : the Baby-friendly Hospital Initiative for Neonatal Wards. Core document with recommended standards and criteria. Nordic and Quebec Working Group; 2015.

<http://www.ilca.org/files/resources/Neo-BFHI-Core-document-2015-Edition.pdf>

UNICEF, WHO. Baby-Friendly hospital Initiative, revised, updated and expanded for integrated care. Section 1à 4. 2009
http://www.unicef.org/nutrition/files/BFHI_2009_s4.pdf

Entwistle FM (2013) *The evidence and rationale for the UNICEF UK Baby Friendly Initiative standards*. UNICEF UK.

National Institute for Health and Clinical Excellence. Routine postnatal care of women and their babies. London: NICE; 2006.
<http://www.nice.org.uk/nicemedia/pdf/CG37NICEguideline.pdf>

HAS. Favoriser l'allaitement maternel : Processus-évaluation. HAS juin 2006. www.has-sante.fr

OMS. Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. OMS 1981

Références

- BFHI Congress Report 24-26 oct 2016, WHO, Geneva

https://amis-des-bebes.fr/pdf/documents-ihab/2016_bfhi_congress_report.pdf

- Implementation guidance : protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services, the revised, WHO, 2018.



unicef 

 World Health Organization

<http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/>

Vous trouverez des informations complémentaires et documents à télécharger sur le site

<http://www.i-hab.fr>



MERCI



MAISON HOSPITALIÈRE
AMI DES
BÉBÉS





INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

Association loi 1901
JO du 26-02-2011

Siège Social
41, Rue Bernard Adour
33200 Bordeaux

i-hab.fr